

fragilité « Quand le logement est un problème, tout est un problème »

PATRICE LEPRINCE

Sur le terrain, les témoignages foisonnent pour souligner le lien évident entre logement et santé, le mauvais état du premier pesant souvent lourd sur le bilan de la seconde, qu'elle soit physique ou mentale. Intervenante psychosociale du SPAD Prisme (ASBL d'accompagnement psychosocial à domicile « Entre Autres »), Oriane Gomes n'y va d'ailleurs pas par quatre chemins. « Pour faire simple, quand le logement est un problème, tout est un problème. Et tant qu'il n'est pas résolu, il est très compliqué d'agir sur le reste. » C'est qu'un chez-soi, c'est l'endroit où l'on est censé se sentir en sécurité. « Si le foyer n'est pas stable, tout est remis en question. » Las, la problématique semble évoluer dans le mauvais sens. « Il y a dix ans, on parlait de sans-abrisme pas de mal logement même s'il existait déjà bien sûr des marchands de sommeil. Soit, on n'avait pas de logement soit, on en avait un et on bricolait avec. » Depuis quelques années, le mal logement est venu encore alourdir l'addition. « Il faut oser aller à l'encontre d'un propriétaire véreux, au risque de se retrouver dehors et de retomber sur de mêmes conditions, ailleurs. Il n'existe aucune garantie d'un meilleur après. »

D'autant que la solidarité familiale a elle aussi tendance à reculer. Aujourd'hui, près d'un tiers des personnes suivies par l'équipe mobile de Prisme serait touché par le mal logement. Et le spectre est large, englobant les personnes en logement non adapté, celles faisant face à l'expulsion ou encore celles vivant dans des conditions indignes.

A Bruxelles, il existe bien des primes à l'emménagement ou de soutien au loyer

« mais très peu y ont droit et le processus administratif est très lourd ». Nombre de patients ont des administrateurs de biens mais ce n'est pas toujours la panacée. « Quand il s'agit d'un avocat cela peut faciliter le processus mais parfois il y a des embûches au processus, cette garantie administrative ne permet pas forcément d'assurer un meilleur accès sur le marché privé. » Autre obstacle et non des moindres, les *a priori*. « Les personnes qui ont une allocation se retrouvent considérées comme inactifs voire inutiles à la société et sont systématiquement et injustement stigmatisées par les propriétaires. A cela s'ajoute encore l'origine des personnes sachant que le racisme est encore bien présent. »

Des « hospitalisation sociales »

On l'a dit, la quête d'un toit digne de ce nom est rendue encore plus compliquée lorsque l'on est fragile sur le plan de la santé mentale. « Dépressif, psychotique, peu importe, quand vous souffrez d'angoisse et que vous devez chercher un logement, cela renforce encore votre fragilité. » Au risque de finir à l'hôpital. « Il existe ce que l'on appelle des hospitalisations sociales pour des gens qui, ne trouvant pas de logement, se retrouvent en état de crise. L'hôpital les garde car ils n'ont pas de logement et ils sont à l'hôpital car ils n'ont pas trouvé de logement, ce qui *in fine* impacte aussi le

fonctionnement même de l'hôpital. »

Quelques associations viennent en aide à ce public en quête d'un chez-soi comme Bru4home qui unit de nombreux partenaires encadrant un public fragilisé mais elles sont peu nombreuses. « Depuis 2021, l'ASBL a permis plus d'une soixantaine de mises en logement mais beaucoup sont encore perdus et se retrouvent à la rue ou entre les mains de marchands de sommeil. » Comme cet usager qui vit aujourd'hui dans... une cour fermée au sein d'un immeuble insalubre. « Il vit dans cet appartement sans fenêtre depuis 16 ans. Une personne dont la santé mentale est très fragile et qui essaie de s'en sortir mais voilà sa vie quand il rentre chez lui. » Autre cas que celui de cet homme dont un parent doit quitter l'appartement pour un home. « Il ne peut pas assumer un deux-chambres seul et le propriétaire l'a prié de dégager en décembre. Les portes se ferment très vite. »

Côté marché public, les places sont chères. « On est à 15 ans d'attente pour un logement social à Bruxelles. Tout le réseau est saturé. » Et Oriane Gomes de conclure : « S'il n'y avait pas tant de problèmes de logement à Bruxelles, je mets ma main à couper qu'une bonne part des problématiques sociales serait résolue. »

L'humidité, la condensation, les moisissures sont des sources de nuisances pour la santé.

© OLIVIER PAPEGNIÉS.



Si les gens s'insurgent, « ils sont mis dehors »

Conseiller en prévention à la Centrale de services à domicile de Liège, Romain Thirion est chargé de s'assurer que ses collègues de terrain (infirmiers, aide à domicile...) bénéficient de bonnes conditions de travail au quotidien. Il est donc parfois appelé à faire des visites au domicile des bénéficiaires. « Il y a effectivement parfois des logements à la limite de l'insalubrité voire totalement insalubres, ce qui entraîne des difficultés tant pour mes collègues que pour celles et ceux qui y vivent », entame-t-il. « En termes de santé, ces conditions de vie précaires peuvent entraîner des conséquences, respiratoires par exemple liées à l'humidité ou aux moisissures. Il y a aussi des problèmes concernant l'approvisionnement en électricité, l'absence de chauffage ou un chauffage inadapté et non contrôlé générant des fumées et autres suies. »

Le problème augmente en hiver mais peut apparaître tout au long de l'année, « notamment pour les personnes âgées qui sont plus frileuses. Il arrive que des personnes vivent dans deux pièces sachant que les autres ne sont pas viables ou qu'il n'est pas possible de chauffer tout le bâtiment, vu qu'il n'est pas isolé, faute de moyens ». Quant aux locataires. « Ceux qui sont dans des logements insalubres n'ont souvent pas de bail. Le propriétaire demande parfois un loyer très bas mais cela pose questions quand même : s'ils paient peu, les locataires n'osent pas demander au propriétaire de faire les travaux et comme rien n'est déclaré, les propriétaires ne sont pas inquiétés. » Et si les gens s'insurgent, « ils sont mis dehors. Un risque que la plupart n'osent pas prendre. C'est donc un cercle vicieux ». Et les principaux concernés hésitent souvent à mettre ce point en avant. « Nous avons eu le cas d'un monsieur dont le logement était insalubre mais comme il ne voulait pas le quitter, il refusait d'alerter les autorités. »

Un ensemble de problèmes auxquels les équipes de terrain de la CSD sont régulièrement confrontées. « Certaines zones sont plus concernées que d'autres comme du côté de Droixhe, Bressoux mais on le voit aussi au niveau de la vallée de l'Ourthe et d'Anthisnes avec des maisons appartenant à des personnes âgées où l'électricité n'a pas été refaite par exemple. On constate cela partout. » PLE

62 %

35 % des propriétaires vivent dans un logement que l'on peut qualifier de très bon alors que seuls 15 % des locataires bénéficient du même avantage. Par ailleurs, on peut établir un lien entre la qualité du logement et l'état de santé déclaré : presque deux tiers des propriétaires (62 %) se disent en bonne santé pour 53 % des locataires et seulement 41 % des locataires sociaux. Par contre, être propriétaire n'est pas une assurance contre les aléas financiers : deux tiers disent qu'il est difficile de le rester et un cinquième des propriétaires assure avoir du mal à boucler ses fins de mois, notamment parce qu'un crédit hypothécaire pèse inlassablement sur le budget familial.

74 %

Coup d'œil sur l'état du logement social : pas fameux, fameux... En moyenne, 20 % des locataires se disent insatisfaits de leur logement mais quand on s'intéresse aux locataires sociaux, ils sont 37 % à être mécontents. Plus préoccupant : 63 % des locations présentent un score mauvais ou très mauvais mais dès que l'on se concentre sur les logements sociaux, 74 % entrent dans cette catégorie peu enviable. Dit autrement, trois quarts des logements publics wallons ou bruxellois sont en piètre état en raison du taux d'humidité, des courants d'air, de la mauvaise isolation... *A contrario*, seuls 33 % des propriétaires classent leur bien dans cette peu enviable catégorie.

28 %

13 % des gens actent des problèmes de santé en lien direct avec leur logement mais quand on interroge les locataires sociaux, ce sont 28 % qui estiment que leur habitat les rend malades... Rien d'illogique : 74 % de ces logements sont qualitativement très mal classés. De plus six locataires sur dix assurent avoir déjà contacté leur propriétaire pour un souci lié à leur lieu de vie. Parmi eux, la grande majorité (60 %) n'est pas satisfaite des suites qui ont été données à la problématique soulevée. E.B.